

Extrait de délibération

Identifiant
2025-09-02

Bureau syndical

8 septembre 2025 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-cinq le lundi huit septembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier GAILLARD Président.

Date de la convocation :	2 septembre 2025	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	11	Absents, excusés :	4
Présents :	7	Votants :	7

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice- Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, BRESCIA Nathalie	BIRONNEAU Pascal	
Membres :	AYRAULT Bérengère, BIRE Ludovic, SAUZE Magalie, BOUCHER Hervé-Loïc	BACLE Jérôme, CHAUSSEY Francine, NOLOT Monique,	

Projet de PNR : Expérimentation « Régénération Naturelle Assistée » : sélection du prestataire.

Vu les délibérations du Comité syndical des 14 octobre et 9 décembre 2024 et du Bureau syndical du 10 mars 2025.

Dans le cadre du projet de PNR de Gâtine poitevine, le Pays de Gâtine a candidaté à l'Appel à projet Nature et Transition de la Région Nouvelle-Aquitaine et a été retenu pour l'expérimentation sur la « Régénération Naturelle Assistée » (RNA) des haies bocagères.

Le projet consiste à expérimenter la « Régénération Naturelle Assistée » (RNA) des haies bocagères sur des exploitations agricoles et des communes. Cette technique consiste à identifier les discontinuités dans les haies, à laisser pousser la végétation spontanée, tout en apportant un léger travail et une protection du sol, accompagnés de semis de graines afin de favoriser la reprise de la haie. La Régénération Naturelle représente une alternative à la plantation des haies, plus économique et potentiellement plus efficace. Ce projet s'inscrit directement dans la démarche PNR par sa dimension expérimentale en termes de méthode et son impact significatif sur la restauration d'un maillage de haies pérenne.

Plusieurs prestataires ont été sollicités afin de réaliser cette expérimentation et l'offre de l'association Bocage Pays Branché a été reçue.

Bocage Pays Branché propose un devis à hauteur de 38 375 € pour la réalisation de ces actions de septembre 2025 à décembre 2026.

Cette proposition technique et financière répond aux critères de réalisation de la mission identifiés dans la réponse la réponse à l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les dépenses prévues couvrent la réalisation d'une méthodologie, d'études de terrain, de chantiers, d'actions pédagogiques et l'élaboration de supports pour rendre compte des résultats.

Les membres du Bureau Syndical :

- Valident le devis de Bocage Pays Branché pour un montant de 38 375 € TTC,
- Acceptent de construire ce projet avec les collectivités et les acteurs compétents,
- Autorisent le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Didier GAILLARD
Président,